



## RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE

Le lundi 30 septembre 2019

Bibliothèque, 18h00 à 20h00

### Procès-verbal

**P-Membres-présents (8):** Nene Salimatou Barry (**présidente**), Mina M. Ghasemzadeh (**trésorière**), Anne-Josée Marion (**secrétaire**), Vanessa Behrens-Nicholls, Suyin Lee, Christelle Bongheat, Rahma Salah, Annab Kawtar

**P-Membres absents:** Anna Hoefnagels, Kaouter Zitouny, Mariame Balde, Rani Al Karmi, Oumou Diao,

**Direction (1):** Joseph Allan (Direction) et Abdi Bileh Dirir (Directeur adjoint)

**Personnel enseignant de l'école (0):** aucun

**Personnel employé à l'école (0):** Yanick Mbuluku (absent)

**Représentants des élèves (0):** Natalia Sayed (absente)

**Membre en poste= 13 parents membres + directeur + enseignant + employé + élève = 17**

**Quorum (17/2 = 8.5 -->9) OUI (9 membres en poste présents)**

**Majorité sont parents? OUI (8 : 1)**

<p><b>1. Bienvenue et mot de la présidente du conseil</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Suyin propose l'ordre de jour et Anne-Josée seconde.</li> <li>Il n'y a aucun PV a approuvé (puisque c'est la première rencontre de l'année et le PV de l'an dernier a été approuvé par courriel).</li> </ul>	<p><b>Actions :</b> Nene Salimatou doit rédiger une liste de parents-membres et parents-participants avec tous les détails (nom, telephone, enfants, courriel)</p>
<p><b>2. Élection:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>vice-présidente: aucune</li> <li>secrétaire: Anne-Josée Marion</li> <li>trésorière: Mina M. Ghasemzadeh</li> </ul>	
<p><b>3. Mot du conseil des élèves</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>N/A</li> </ul>	
<p><b>4. Mot du personnel enseignant</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>N/A</li> </ul>	
<p><b>5. Mot de la direction</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Il a y un nouveau directeur adjoint, Abdi Bileh Dirir. Il y a donc 3 personnes à la direction (M. Zino Russo et M. Joseph Allan)</li> <li>La population de l'école est en croissance. Il y a maintenant environ 630 élèves (l'an dernier environ 575). L'augmentation</li> </ul>	



<p>est autant au BI qu'au programme régulier.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● M. Allan est en pourparlers avec le Conseil (CEPEO) au sujet de l'état général de l'établissement afin d'améliorer les lieux et ainsi la qualité de vie des élèves et du personnel. C'est un projet à long terme car cela prendra du temps.</li><li>● Il y aura l'installation de caméra de sécurité cet automne</li><li>● M. Abdi Bileh Dirir nous parle du <b>Comité conseil pour école sécuritaire</b>. C'est un comité obligatoire de CEPEO. Le but est d'augmenter le sentiment d'appartenance de l'école et comprendra la participation des parents, élèves et du personnel de l'école. Il y aura un sondage afin de trouver les 3 ou 4 valeurs les plus importantes pour ces 3 groupes (et les comportements qui en découlent). Le but est d'accrocher les trois groupes et de les rendre plus à l'aise dans leur école. Lorsque les éléments de base sont établis, des affiches seront créés. La participation du CE sera peut-être sollicitée.</li><li>● <b>Site Web</b>: M. Abdi Bileh Dirir va travailler sur le site Web de l'école afin d'améliorer la disponibilité des informations accessibles aux parents. Il y aura des informations tel que l'horaire des examens, les horaires de pratiques sportives ou autres, les sorties éducatives ou sportive. Il ajoutera aussi les informations du CÉ sur l'onglet du Conseil d'École (Ordre du jour, procès-verbal). Lorsque ceux-ci sont approuvés par le CÉ, lui remettre en forme PDF afin qu'ils soient affichés.</li><li>● S'il y a des éléments/informations que le CÉ aimerait voir sur le site Web de l'école, il faudra aviser la direction, via un membre du CÉ (par exemple, le lien pour le magasin en ligne)</li></ul>	<p><b>Action:</b> <b>Nene Salimatou</b>, lorsque le procès verbal est approuvé, va envoyer le document PDF à M. Bileh Dirir.</p>
<p><b>6. Les comités</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Il faut penser au(x) comité(s) que nous voulons créer cette année et leur but</li><li>● D'après notre expérience, il semble que la planification d'une activité ou deux sera réalisable</li><li>● L'année dernière, nous avons penser à un souper communautaire. Nous pourrions reprendre cette idée ou proposer une/des nouvelle(s) activité(s).</li><li>● Il faut penser au moment de l'année de l'activité. Si cela implique de la nourriture, il faut éviter le Ramadan (24 avril - 23 mai 2020)</li></ul>	<p><b>Action:</b> <b>Les membres</b> du CE doivent apporter des idées d'activités afin de discuter à la prochaine réunion.</p>
<p><b>7. Autres</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Tous les documents sont sur Google Drive</li><li>● <b>PPE</b> - c'est le comité de <b>Parents Partenaires en Éducation</b>. C'est un comité pour les écoles francophones (publiques et catholiques).Préparations des élections du PPE. Nene va</li></ul>	<p><b>Action:</b> <b>Nene Salimatou</b> va trouver de l'information au sujet des élections du PPE et envoyer des informations au sujet de CPP</p>



<p>tenter d'obtenir des informations au sujet des résultats des élections</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● <b>CPP - Comité de Participations des Parents.</b> Le comité de participation des parents agit au niveau du conseil scolaire et se préoccupe de questions qui touchent plusieurs écoles. Il y a 4 réunions par année au siège social (2445 St-Laurent). La prochaine sera le 16 octobre de 18h30 à 20h30. Souper gratuit à 17h45 et la réunion débute à 18h30. Il devrait avoir un représentant de notre école. Il y a un formulaire à remplir avant le 4 octobre. Nene va nous envoyer l'information.</li></ul>	
<p><b>8. Questions/rétroactions des parents</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>● <b>Crise des opioïdes et vapotage</b> - un membre demande si l'école va aborder ce sujet auprès des élèves car il serait important d'avoir une personne qui leur enseignent les signes et symptômes à reconnaître. Aussi est-ce que l'école parle du vapotage et ses effets?<ul style="list-style-type: none"><li>- M. Allan va retracer le courriel envoyé aux parents en avril 2019 et voir si le CEPEO a de nouvelles informations</li><li>- c'est dans le cadre de vie saine (éducation physique) que ce genre de sujet est habituellement abordé. Toutefois, ce cours est obligatoire seulement jusqu'en 9ème année. Le vapotage ne fait probablement pas parti du curriculum car c'est assez nouveau comme phénomène.</li><li>- Il pourrait avoir un rappel de l'information auprès des élèves par un organisme extérieur qui pourrait faire de la prévention/sensibilisation au sujet des opioïdes et du vapotage. Par exemple, un kiosque à l'heure du midi.</li></ul></li><li>● <b>Retard en classe</b> - un membre dit recevoir des avis lorsque son enfant est en retard entre ses cours. Pourquoi reçoit-elle ces messages si elle ne peut pas motiver le retard?<ul style="list-style-type: none"><li>- L'école doit aviser un parent lorsque l'enfant est en retard (que ce soit au début de la journée ou pour tout autre période).</li><li>- Si les élèves de 7 et 8 ont trop de retard, ils/elles peuvent avoir des retenus.</li><li>- Pour les 9-12, il y a le Programme de Rattrapage Obligatoire (PRO). Les minutes de retard/absence sont accumulées et il y a des conséquences.</li><li>- Le parent peut demander le profil d'assiduité de son enfant et l'école l'enverra par courriel au parent.</li></ul></li></ul>	<p><b>Action:</b> M. Allan va tenter de trouver nouvelles informations et explorer la possibilité d'avoir un kiosque pendant l'année.</p>
<p><b>9. Date pour les prochaines réunions (18h00-20h00)</b> Pour l'année 2019-2020, le dernier lundi de chaque mois:</p>	<p><b>Action:</b> M. Allan va envoyer la liste de toutes</p>



<ul style="list-style-type: none"><li>● 28 octobre 2019</li><li>● 25 novembre 2019</li><li>● 27 janvier 2020</li><li>● 24 février 2020</li><li>● 30 mars 2020</li><li>● 27 avril 2020</li><li>● 25 mai 2020</li></ul>	les rencontres à tous les parents de l'école, avant la prochaine réunion.
<b>9. Levée de la réunion</b> <ul style="list-style-type: none"><li>● Mina propose la levée de la réunion et Suyin seconde.</li><li>● Fin:19h45</li></ul>	

Notes : prises par Anne-Josée Marion, révisées par Vanessa Behrens-Nicholls